



Démission gérance société civile immobilière

Par **flo67_old**, le **13/12/2007** à **10:24**

Gérant d'une SCI Familiale j'ai donné ma démission au 31/12/07, par LR+AR le 22/09 à tous les associés (5) en leur demandant de se concerter pour trouver une date d'AGE. Fin novembre, n'ayant pas de nouvelles, je les ai relancés.
Et c'est un associé minoritaire de surcroît, (qui se dit fondateur de la SCI) qui convoque l'AGE à son domicile et non pas au siège social. En a t'il le droit ? Les statuts ne le spécifient pas.
Dans l'ordre du jour de l'AGE ne figure pas "Quitus au gérant démissionnaire" alors que nous l'avons demandé !
Pourriez vous m'éclairer , merci